

Feuille de route

2025
2027

TERRITOIRES

SOEUR JANIN
GORGE DE LOUP
LA VALLONNIÈRE
LA VERGOIN

Faire grandir les possibles

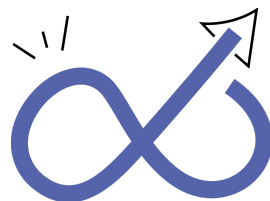
La Cité éducative **soutient les coopérations et les actions éducatives** dans les quartiers prioritaires de la Ville pour le **bien-être**, la **réussite** et l'**émancipation des enfants et des jeunes de 0-25 ans**.

Ce label, délivré par l'Etat, permet de mettre en place des moyens humains et financiers en direction des territoires qui en ont le plus besoin.

OBJECTIFS

Faire alliance pour plus de justice sociale et pour l'émancipation des enfants et des jeunes !

AU COEUR DE NOTRE ACTION



Développer
le pouvoir
d'agir



Promouvoir
la santé
globale



Renforcer les
continuités
éducatives



Soutenir les
apprentissages

EXPÉRIMENTONS, INNOVONS, AGISSONS

La Cité éducative de Lyon permet de :

Renforcer les coopérations et les liens
entre parents, acteurs de l'École, associations,
collectivités, organismes publics,
services de l'État...



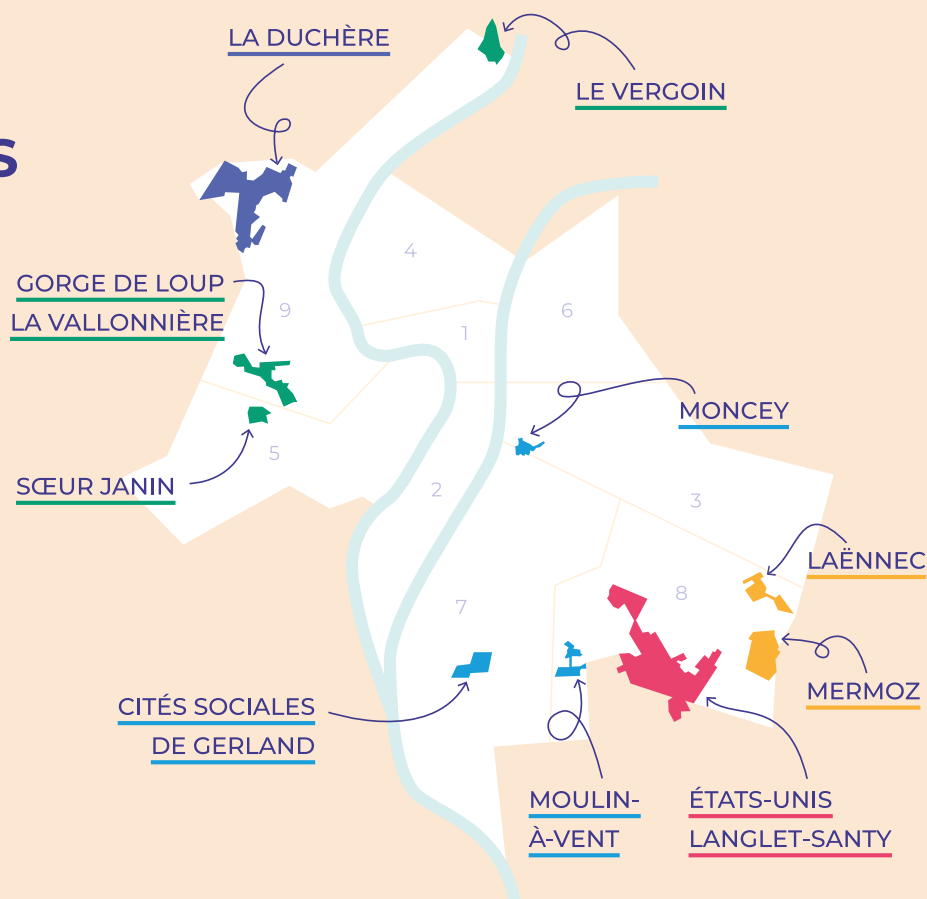
Accompagner les initiatives et expérimenter de nouvelles façons d'agir
au plus près des besoins des enfants,
des jeunes et de leurs familles.



Fédérer les acteurs socio-éducatifs
en développant une culture commune
entre les professionnels via des formations
intermétiers, le partage d'expériences
et le travail en réseau.

1 CITÉ, 5 TERRITOIRES

Depuis 2025, la Cité éducative de Lyon se déploie sur **l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville**. Elle est portée conjointement par la **Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et l'Académie de Lyon**. Une organisation territorialisée permet de s'adapter aux besoins éducatifs locaux.



15 000

enfants et jeunes
bénéficiaires

80

établissements
scolaires
publics

33

écoles
maternelles

29

écoles
élémentaires

8

collèges

10

lycées

En complément des **instances de gouvernance centrales** qui définissent des orientations stratégiques, les **troïkas territoriales** établissent les feuilles de route de chaque territoire. Réunissant les représentants des trois institutions partenaires (délégué du préfet, principal du collège chef de file, représentant de la Ville), celles-ci arbitrent les projets et en assurent le suivi. L'animation de la démarche est assurée localement par **5 chef.fes de projet opérationnel.les** (CPO).

NOS PRIORITÉS

transverses à tous
les quartiers

- Renforcer les liens entre les institutions éducatives et les familles.
- Développer une culture commune entre professionnels par la formation et le travail collectif.

LES TERRITOIRES

SOEUR JANIN, GORGE DE LOUP/LA VALLONNIÈRE, ET LE VERGOIN

Ces trois quartiers prioritaires du bas des 9^e et 5^e arrondissements comptent environ 6 600 habitants, dont 40 % d'enfants et de jeunes âgés de 0 à 25 ans. Ils partagent plusieurs caractéristiques : précarité sociale, difficultés d'accès aux services publics, offre culturelle et socio-éducative limitée, ainsi qu'un accès parfois difficile aux dispositifs d'accompagnement vers la formation et l'emploi. Ils présentent néanmoins des profils sociodémographiques et des identités urbaines très différents. Ces quartiers sont assez éloignés géographiquement les uns des autres ne permettant pas de considérer ce territoire de cité comme une entité homogène.



LE VERGOIN

Ce quartier à taille humaine souffre d'un isolement géographique et d'un manque de commerces et de services publics de proximité. Les possibilités d'accès à l'emploi, aux loisirs et à l'offre culturelle restent limitées, malgré l'investissement de la Maison de l'Enfance et de Pôle 9. Dans ce contexte, l'école apparaît comme un service public de proximité essentiel, parfois perçu comme le dernier encore présent dans le quartier.

GORGE DE LOUP ET LA VALLONNIÈRE

Mieux connectés au reste de la ville, ces quartiers bénéficient de la présence d'infrastructures importantes, telles qu'un campus universitaire, une gare et le métro. Si l'offre socio-culturelle reste limitée, le Centre social Pierrette Augier a vu son intervention renforcée avec l'ouverture d'un Espace de vie sociale. L'école Jean-Zay et le collège Jean-de-Verrazane jouent un rôle majeur dans la vie locale et le lien social, même si le climat scolaire peut parfois être fragilisé. On observe également des phénomènes d'évitement scolaire de la part des familles les plus favorisées.



SOEUR JANIN

Ce secteur est également marqué par un isolement géographique, une faible animation de quartier et une cohésion sociale fragile. La mixité sociale au sein des établissements scolaires publics demeure par ailleurs un enjeu. Des dynamiques positives sont toutefois à l'œuvre, avec le développement de nouveaux services publics dans le cadre du projet Opalin et la présence de structures de loisirs, notamment les centres sociaux du Point du Jour et de Champvert.

- **13 établissements d'accueil du jeune enfant ;**
- **8 écoles maternelles :** Joliot-Curie, François-Truffaut, Jean-Zay, Maurice-Carême, La Gare d'Eau, Alphonse-Daudet, Joannès-Masset et Audrey-Hepburn ;
- **7 écoles élémentaires :** Joliot-Curie, Chapeau-Rouge, Jean-Zay, La Gare d'Eau, Alphonse-Daudet, Joannès-Masset et Audrey-Hepburn ;
- **2 collèges :** Jean-Charcot et Jean-de-Verrazane ;
- **2 lycées généraux et technologiques :** Édouard-Branly et Jean-Perrin.



PRIORITÉ 1

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Sur le territoire, les conditions ne sont pas toujours réunies pour que les apprentissages s'effectuent de manière sereine, et ce dès la maternelle. À l'entrée au collège, des situations de mal-être peuvent apparaître, parfois associées à des conduites à risque. De nombreux jeunes manifestent des signes d'anxiété et rencontrent des difficultés à réguler leurs émotions, ce qui peut nuire à leurs apprentissages et aux dynamiques de groupes.

Dans ce contexte, le développement des compétences psychosociales constitue un levier important de prévention. Un enfant capable de réguler ses émotions est davantage disponible pour progresser dans ses apprentissages. Le renforcement de la confiance en soi facilite les relations aux autres et contribue à un climat plus apaisé. De même, le développement de la pensée critique aide les jeunes à faire des choix éclairés et à prendre des décisions favorables à leur bien-être et à celui des autres.

Les enseignants, les ATSEM et les animateurs des temps périscolaires expriment également le besoin de disposer de repères et d'outils concrets pour mieux accompagner les jeunes et les jeunes, mais aussi de mieux identifier les ressources du territoire et les partenaires vers lesquels les orienter lorsque cela est nécessaire.

NOS AXES DE TRAVAIL

Développer les compétences psychosociales des enfants et outiller les professionnels



Promouvoir un climat scolaire apaisé et prévenir les violences sur tous les temps éducatifs



Prévenir les fragilités en santé mentale en facilitant l'accès aux ressources du territoire et en développant des actions de prévention



PRIORITÉ 2

ACCOMPAGNER LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX ET RENFORCER LES CONTINUITES EDUCATIVES

Pour permettre à chaque jeune de progresser sereinement dans son parcours scolaire et de construire son projet d'avenir, il est essentiel d'agir dès l'apparition des premières difficultés, en associant les familles et en renforçant les capacités d'accompagnement des professionnels.

Sur le territoire, le développement des compétences des enfants et des jeunes dans l'ensemble de leurs temps de vie constitue un levier pour soutenir les apprentissages et favoriser leur épanouissement scolaire et éducatif. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux activités périscolaires et aux loisirs extrascolaires, qui contribuent, en complément de l'école, à l'acquisition de compétences fondamentales et transversales. L'enjeu est également de mieux articuler et de rendre plus lisibles les dispositifs d'accompagnement à la scolarité existants sur le territoire.

Une attention particulière doit également être portée aux transitions entre les différents temps éducatifs et aux étapes charnières des parcours (petite enfance-école, grande section-CP, CM2-6e, entrée au lycée, etc.), qui peuvent constituer des périodes de fragilité pour les enfants et les jeunes. Enfin, l'inclusion de tous les enfants constitue un enjeu transversal : sans se substituer aux dispositifs de droit commun, la Cité éducative cherchera à mieux outiller les professionnels afin de permettre l'accompagnement de tous les enfants.

NOS AXES DE TRAVAIL

Soutenir les apprentissages et développer les compétences nécessaires à la réussite scolaire

Accompagner/ sécuriser les transitions dans les parcours éducatifs

Favoriser l'inclusion sur l'ensemble des temps éducatifs



PRIORITÉ 3

PREVENIR LES RUPTURES DE PARCOURS ET FAVORISER LA REMOBILISATION DES JEUNES

Le décrochage scolaire est un phénomène complexe, qui se situe à l'articulation entre l'école et son environnement. Sa prévention comme la remobilisation des jeunes ayant interrompu leur parcours scolaire nécessitent des réponses complémentaires, associant l'ensemble des acteurs concernés : Éducation nationale, familles, associations et partenaires du territoire.

L'orientation constitue un enjeu déterminant, en particulier pour les jeunes issus de milieux défavorisés, qui peuvent être confrontés à plusieurs obstacles : méconnaissance des filières et des possibilités de formation, autocensure ou encore difficultés à se projeter dans un parcours. L'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif représente également un levier important pour renforcer la confiance des jeunes et favoriser un environnement propice à la poursuite de leur scolarité.

Lorsque le décrochage n'a pu être évité, les démarches d'aller-vers permettent de maintenir ou de renouer le lien avec les jeunes concernés et de favoriser leur remobilisation. Les enjeux d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec la prévention de la délinquance, seront ainsi travaillés en complémentarité avec les structures éducatives et culturelles du quartier, dans le prolongement de la dynamique partenariale engagée depuis plusieurs années.

NOS AXES DE TRAVAIL

Renforcer l'orientation choisie, notamment pour les jeunes filles, et élargir les perspectives d'avenir



Accompagner la remobilisation des jeunes en situation de décrochage et des jeunes temporairement exclus



Aller vers les jeunes NEET* les plus éloignés des institutions et favoriser leur insertion socio-professionnelle

*Jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation.

Concrètement...

La Cité éducative de Lyon propose :

- des financements pour **soutenir les initiatives locales** ;
- **des financements au fil de l'eau** pour co-construire des actions et répondre à des besoins émergents
- **des mises en relation et une coordination** pour soutenir les coopérations et le travail en réseau.

Associations, établissements scolaires, mais aussi établissements publics, ou encore entreprises..., tout acteur du territoire peut déposer un projet s'inscrivant dans les priorités de cette feuille de route.

Renseignez-vous !

POUR TOUTE QUESTION

**Contactez la Cheffe de Projet
Opérationnelle (CPO) du secteur**

Léna Monfort

lena.monfort@mairie-lyon.fr
07 64 58 28 70

cite.educative.lyon@mairie-lyon.fr

